



Titre FRIGORISTE	Code 611550	Ancien code 405	Groupe de traitement 21
---------------------	----------------	--------------------	----------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la surveillance, l'inspection, l'installation, l'entretien, la réparation et la réfection de la tuyauterie, de l'équipement et des systèmes mécaniques de réfrigération, de ventilation, de climatisation, des pompes à chaleur, des systèmes centrifuges et d'absorption ainsi que des contrôles électriques et électroniques qui s'y rattachent.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon des pratiques établies. L'employé est principalement tenu de faire la surveillance et l'inspection des installations de réfrigération, de climatisation et de ventilation, dont il a la charge et d'effectuer les travaux d'entretien et de réparation qui s'imposent en vue d'en assurer le fonctionnement normal. Son travail est vérifié par un employé de rang supérieur. Le rendement et l'état d'opération des divers systèmes permettent également à ce dernier de contrôler la qualité du travail accompli. La fonction comporte la conduite d'un véhicule motorisé.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Assure la surveillance des appareils frigorifiques conformément à la réglementation en vigueur, signale les modifications constatées lors de l'inspection et complète les registres obligatoires de ces équipements.
2. Intervient avec les services d'urgence de première ligne pour effectuer les travaux nécessaires au maintien de la sécurité du public et des installations en cas de fuite d'ammoniac dans les arénas.
3. Répare, réfectionne, entretient ou installe la tuyauterie et l'équipement des systèmes de réfrigération à l'ammoniac ou autre réfrigérant de tout tonnage, des pompes à chaleur, des systèmes centrifuges et d'absorption et effectue les travaux de mécanique reliés à la ventilation et à la climatisation.
4. Vérifie régulièrement le fonctionnement des appareils frigorifiques, les pressions de l'huile et des gaz; fait les ajustements qui s'imposent et procède au graissage des moteurs.
5. Examine en détail l'outillage du système en vue de localiser les défauts et les fuites des divers systèmes; en diagnostique les causes, fait les réparations qui s'imposent aux tuyaux, serpentins de refroidissement, soupapes, clapets, ressorts, raccords, contrôles, condenseurs et systèmes de refroidisseur, raccordements électriques de compresseurs, de pompes, etc., et procède à l'installation de pièces neuves lorsque nécessaire.
6. Inspecte, démonte et aligne des moteurs, des pompes et des compresseurs pour en connaître l'état d'usure et remplace les pièces usées ou défectueuses; fait des travaux de soudure à l'acétylène ou à l'oxygène.
7. Fait le traitement de l'eau des tours de refroidissement, des condenseurs à l'eau et des circuits d'eau refroidie avec des produits chimiques. Ajuste la densité et les traitements chimiques nécessaires à l'utilisation des saumures.
8. Balance et calibre l'air dans les systèmes de ventilation et ses sorties; s'assure de la qualité de la filtration de l'air de ventilation ainsi que de la propreté des éléments qui composent le système de ventilation.

VT
Rb
L.A.

9. Fait la lecture et ajuste des composantes électromécaniques au moyen de systèmes d'intervention à distance; ajuste, calibre et programme des thermostats électroniques; entretient et répare des systèmes de serpentins de chauffage à l'eau, à la vapeur ou au glycol; répare les assécheurs d'air; détecte et répare des troubles mineurs électriques reliés aux systèmes s'y rattachant. Entretien et répare les humidificateurs et déshumidificateurs.
10. Entretien, répare, huile, graisse les volets manuels et automatiques des systèmes de ventilation. Remplace les actuateurs électriques des volets.
11. Recharge les systèmes en huiles et en réfrigérants selon les normes indiquées; complète le registre obligatoire de récupération de gaz fréon; récupère le gaz fréon. Entretien, diagnostique et répare les systèmes de réfrigération à l'ammoniac.
12. Connecte ou déconnecte tout appareillage à du câblage faisant partie intégrante des installations électriques de réfrigération, ventilation, climatisation, pompes à chaleur, systèmes centrifuges et d'absorption, telles que définies par la réglementation.
13. Garde en stock les pièces de rechange en vue d'assurer un minimum d'interruption de service dans les cas de panne.
14. Maintient en état de propreté complète la chambre des machines, ainsi que toutes les pièces de l'équipement. Inspecte les équipements de sécurité des salles à l'ammoniac.
15. S'assure du bon état de son véhicule, veille à son fonctionnement normal et rapporte toute défectuosité à son supérieur; fait ajouter de l'huile au besoin et fait faire le plein d'essence.

Y.T.
R.G.
K.G.



QUALITÉS REQUISES

Bonnes connaissances :

- Des principes des systèmes mécaniques de réfrigération, de ventilation et de climatisation;
- Du fonctionnement des appareils frigorifiques, de ventilation et de climatisation, des pratiques d'installation, d'entretien et de réparation;
- De l'outillage employé en mécanique de réfrigération;
- Des risques du métier, des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci.

Connaissances :

- Des circuits électriques;
- Des contrôles électromécaniques.

Habilités :

- À conduire le véhicule motorisé qui lui est assigné;
- À localiser les causes de pannes diverses;
- À lire les plans;
- À se servir des outils propres au métier;
- À faire de la soudure à l'acétylène et à l'oxygène;
- À exécuter correctement et promptement des réparations requises d'urgence;
- À appliquer les procédures requises et les normes de sécurité propres au métier;
- À travailler dans des espaces clos;
- À travailler en hauteur.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction :

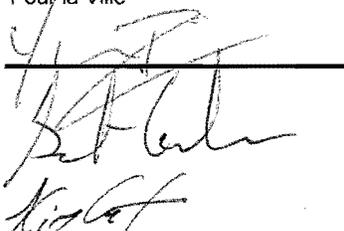
DEP pertinent à la fonction;

Permis de conduire valide.

Expérience :

Quelque expérience pertinente à la fonction.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2014	09	21	